REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET: ZAE Valcroze Eco Vente du lot nº 5 à la SCI F Boiral Immobilier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 14 janvier 2021

Nombre de Conseillers Communautaires ;

- en exercice : 28
- présents à la séance : 26

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation ; 7 janvier 2021

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 29 janvier 2021

Indiquer si le Consell a décidé de se former en comité secret : Non



L'an deux mille vingt et un, le quatorze du mois de janvier, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etalent présents: MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1 et Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Conseillers Communautaires,

<u>Etalent représentés</u>: MM. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président (Claude MEISSONNIER), Mme Emmanuelle SOULIER (Bruno PORTAL) Conseillère Communautaire,

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Aurélie MAILLOLS Conseillère Communautaire expose :

Dans le cadre d'un point précédent, et après avis du Service des Domaines rendu le 4 décembre 2020, il a été proposé à l'assemblée de fixer le prix des lots de la ZAE Valcroze éco à 19.80 € HT du m² et d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes à intervenir en l'Étude de Maître Bazeries-Blanc, 2 avenue Georges Clémenceau, Centre Vallée d'Olt, 48000 Mende.

La SCI F Boiral Immobiller a fait connaître à la collectivité son intérêt pour l'acquisition du lot n°5 de la ZAE Valcroze éco.

Accusé de réception en préfecture 048-244800405-20210114-6864-2021-06-DE Date de télétransmission : 25/01/2021 Date de réception préfecture : 25/01/2021 Les références du lot concerné sont les suivantes :

Lieu dit	Nº de lot	Attributaire	Prix unitaire HT	Superficie	Prix HT
ZAE Valcroze éco	5	SCI F Boiral Immobilier	19,80 €	2724 m²	53 935,20 €

Après accord entre la SCI F Boiral Immobilier et la Communauté de Communes Cœur de Lozère sur les conditions de vente, le prix d'achat est fixé à 19.80 € HT le m², soit 53 935.20 €, assujetti au taux de TVA en vigueur

Il est proposé :

d'ATTRIBUER le lot n°5 de la ZAE Valcroze éco d'une superficie de 2 724 m², au prix de 19.80 € HT le m², soit 53 935.20 €, assujetti au taux de TVA en vigueur à la SCI F Boiral Immobilier

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'acte à intervenir ainsi que

l'ensemble des pièces afférentes à cette décision

A l'unanimité, le Conseil Communautaire ADOPTE les propositions du rapporteur.

> Pour extrait conforme, Mende, le 22 janvier 2021 Le Président, Laurent SUAU

Accusé de réception en préfecture 048-244800405-20210114-6864-2021-06-DE Date de télétransmission : 25/01/2021 Date de réception préfecture : 25/01/2021